

Décision Générale colonial

Décision n° 976 du 27 septembre 1939.

n° 976

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 septembre 1939
Numéro JO n° 514 du 30/09/1939	Date du numéro 30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Fontaine (Marc), commis principal de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, est nommé par intérim chef du Service de l'enregistrement, des domaines et du timbre, curateur des Successions et biens vacants et conservateur de la Propriété foncière à Djibouti, en remplacement de M, Pichon, mobilisé.